

AIDE-MÉMOIRE GUICHET D'ACCÈS DI-TSA-DP
SERVICES SPÉCIALISÉS EXTERNES EN DÉFICIENCE PHYSIQUE
**PROGRAMME D'ACCÈS AUX TECHNOLOGIES ET AUX
COMMUNICATIONS (PATCOM)ⁱ**

QU'EST-CE QUE LE PROGRAMME PATCom EN BREF?

L'équipe du PATCom travaille toujours en partenariat avec les intervenants référents pour apporter une expertise complémentaire. La référence s'appuie donc sur cette interdisciplinarité et cette évaluation du professionnel référant au PATCom. C'est par cette complémentarité avec le programme référent que se fait l'intégration de premier niveau de cette aide technologique retenue pour les besoins de l'utilisateur et ses proches.

Le PATCom vise, par le biais de l'utilisation d'**aides technologiques complexes**, à compenser des situations de handicap et à favoriser l'autonomie des personnes qui présentent un diagnostic spécifiquement lié à :

- Des incapacités de la parole/du langage pour la communication orale;
- Des incapacités motrices limitant l'accès à un ordinateur, à un appareil de communication, à l'écriture, à la téléphonie et aux différents appareils électriques/électroniques de l'environnement utilisés quotidiennement.

Notez que les interventions ont habituellement lieu au Centre de réadaptation en déficience physique du chemin de Chambly, situé au 5300, chemin de Chambly à Saint-Hubert.

**BESOINS EN AIDES TECHNOLOGIQUES COMPLEXES POUVANT ÊTRE
RÉPONDUS PAR LE PATCom**

AIDES TECHNOLOGIQUES À LA COMMUNICATION	AIDES TECHNOLOGIQUES DE CONTRÔLE DE L'ENVIRONNEMENT ET D'ACCÈS À L'ORDINATEUR
• Aide technologique à la communication orale conçue pour rendre l'usage de la parole à un niveau fonctionnel. • Aide technologique de suppléance à la communication orale conçue pour remplacer la parole et permettre de communiquer ses besoins de façon orale (ex. : appareil/tablette électronique munie d'une application de communication avec synthèse vocale).	• Aide technologique à la production écrite (ex. : prédicteur de mots, clavier à l'écran). • Aide technologique à la téléphonie permet l'accès et l'utilisation des services de la téléphonie (ex. : téléphone pouvant être actionné avec interrupteur adapté, accès au cellulaire). • Mode d'accès adapté à l'ordinateur/tablette (ex. : clavier, souris ou accès tactile). • Contrôle technologique de l'environnement permet d'actionner/contrôler des fonctions d'appareils électroniques ou électriques <u>essentiels à l'autonomie de base</u>. • Système de montage : Accessoires organisés permettant l'utilisation des aides technologiques de suppléance à la communication, de téléphonie ou de contrôle de l'environnement (ex. : fixé au lit ou au fauteuil roulant pour l'aide technologique).
Entraînement/programmation d'une aide technologique recommandée par un professionnel habilité à faire ce type de recommandation (domaine du professionnel en lien avec la sphère des atteintes).	

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Compte tenu de notre mandat de services spécialisés en adaptation/réadaptation, l'admissibilité d'une personne ne peut pas être basée uniquement sur le diagnostic et doit aussi répondre à l'ensemble des critères suivants selon sa situation :

Besoin d'aide technologique à la communication seulement - pour l'utilisateur qui présente une déficience du langage (DL) (la situation ne s'applique pas pour l'obtention d'une aide technologique de contrôle de l'environnement et d'accès à l'ordinateur)

Avoir une déficience langagière admissible au CRDP¹ ou au CRDI-TSA² CISSMO et répondre aussi aux 6 critères suivants :

1. Présenter une incapacité significative et persistante à parler/communiquer oralement en lien avec le diagnostic de déficience du langage admissible;
2. Démontrer l'intention de communiquer ou d'utiliser une aide technologique à la communication;
3. Des stratégies de communication doivent avoir été tentées et l'utilisateur doit avoir bénéficié d'essais pour tenter de pallier les bris de communication actuels;
4. Présenter des capacités d'apprentissage et les habiletés requises pour utiliser une aide technologique;
5. Le référent doit s'assurer qu'un intervenant ou une personne dans l'entourage de l'utilisateur soutiendra, au moment requis, l'intégration de l'aide technologique recommandée par le PATCom;
6. Avoir été évalué par un orthophoniste qui recommande l'utilisation d'une aide technologique à la communication.

Pour l'utilisateur qui présente une déficience motrice (DM)

Avoir une déficience motrice admissible au CRDP ou au CRDI-TSA CISSMO et répondre aussi aux 6 critères suivants :

1. Présenter une incapacité significative et persistante à communiquer oralement/par écrit ou à utiliser un téléphone, un ordinateur ou un appareil électronique nécessaire à la réalisation de son rôle ou de ses habitudes de vie, en lien avec le diagnostic de déficience motrice;
2. Démontrer l'intention de communiquer ou d'utiliser une aide technologique de contrôle de l'environnement;
3. Présenter des capacités d'apprentissage et les habiletés requises pour utiliser une aide technologique;
4. Des stratégies ou des essais avec des moyens compensatoires ou des aides techniques, en lien avec la problématique actuelle d'accès à l'ordinateur doivent avoir été tentés;
5. L'aidant naturel ou le(s) milieu(x) de vie doivent avoir l'intention d'utiliser l'aide technologique, si applicable à la situation;
6. Le référent doit s'assurer qu'un intervenant ou une personne dans l'entourage de l'utilisateur soutiendra, au moment requis, l'intégration de l'aide technologique recommandée par le PATCom.

¹ Centre de réadaptation en déficience physique du CISSS de la Montérégie-Ouest

² Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et trouble du spectre de l'autisme du CISSS de la Montérégie-Ouest.

CRITÈRES D'EXCLUSION

Pour toutes les demandes, l'utilisateur :

- Présentant un trouble neurocognitif qui affecte de façon significative les capacités d'apprentissage rendant la réadaptation difficile ou limitée.

Pour les demandes **UNIQUEMENT** pour une aide technologique à la communication :

- Usager laryngectomisé sans autre diagnostic admissible ou avec cancer de la gorge. Orientez la demande vers le [service aux laryngectomisés & programme d'aide à la communication](#) du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM);
- Usager dont le besoin est en lien uniquement avec un trouble d'apprentissage ou la réussite scolaire puisque ce besoin relève du milieu scolaire;
- Une demande pour un cahier ou tableau de communication papier/photo. Adressez votre demande à l'accueil psychosocial du CLSC.

DOCUMENTS REQUIS LORS D'UNE RÉFÉRENCE

- [Demande de services en déficience physique services spécialisés externes](#);
- [Fiche complément d'information PATCom](#) dûment remplie.

Ajout si demande d'aide technologique à la communication	Ajout si demande d'aide technologique de contrôle de l'environnement ET d'accès à l'ordinateur
• Rapport orthophonique³ avec une conclusion qui précise le diagnostic admissible de déficience langagière en lien avec la demande d'aide technologique à la communication; • Fonctionnement actuel de l'utilisateur et ses habitudes de vie compromises datant de 12 mois et moins.	• Attestation médicale qui précise le diagnostic admissible de déficience motrice en lien avec la demande d'aide technologique de contrôle de l'environnement ou d'accès à l'ordinateur; • Rapport en ergothérapie datant de 12 mois et moins précisant le <u>profil fonctionnel en lien avec la demande d'aide technologique</u> (le profil fonctionnel peut se retrouver dans l'OEMC/ OCCI⁴ et doit obligatoirement être fourni si l'ergothérapeute y fait référence dans son rapport).

MODALITÉS D'ACCÈS

- 1) Remplir les formulaires requis;
- 2) Joindre les documents pertinents;
- 3) Acheminer le tout au guichet d'accès DI-TSA-DP (se référer aux coordonnées ci-dessous).

Notez que toute demande incomplète sera retournée au référent.

Courriel : guichet-acces.di-tsa-dp.ciassmo16@ssss.gouv.qc.ca (à privilégier)

Télécopieur : 450 635-1865

Courrier : 27, rue Goodfellow, Delson (Québec) J5B 1V2

Pour complément d'information : 450 635-4779, poste 3029

³ Un rapport orthophonique n'est pas nécessaire pour la clientèle 1) en bris complet de communication sans atteinte cognitive et sans problème langagier tel qu'un usager avec diagnostic de SLA, usager avec appareil CPAP (Continuous Positive Airway Pressure) ou BiPAP® (Bilevel Positive Airway Pressure) ou 2) ayant une trachéotomie en lien avec une déficience physique.

⁴ OEMC : Outil d'évaluation multiclientèle, OCCI : Outil de cheminement clinique informatisé.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Offre de service supplémentaire du PATCom : soutien aux partenaires et prêt d'équipements

Soutien aux partenaires :

Le PATCom offre des consultations téléphoniques en lien avec des besoins en aides technologiques aux partenaires identifiés.

Prêt d'équipement :

C'est un service de prêt d'équipements à court terme pour procéder à des essais avec les usagers.

Où? Tout le secteur de la Montérégie.

Pour qui? Les intervenants du réseau de la santé et des services sociaux (RSSS) ainsi que les ergothérapeutes et orthophonistes du milieu scolaire dont leur clientèle présente un diagnostic de déficience langagière ou motrice **ET** répondant aux critères d'admissibilité du programme PATCom. Pour les professionnels du CISSMO, il est possible de consulter la page intranet à ce sujet.

Demande de réparation ou de support pour un usager non connu du PATCom

Le PATCom ne s'implique pas dans les demandes de support/réparation pour les usagers qui ne sont pas connus du PATCom. Le professionnel de la santé partenaire (ex. : CLSC, école, etc.), qui a effectué une demande d'aide technologique, a la responsabilité d'aider l'utilisateur lors de difficultés avec celle-ci. L'utilisateur doit le contacter pour vérifier s'il peut solutionner son problème ou s'il adressera une demande de réparation à l'organisme ayant défrayé l'équipement (PMATCom, SAAQ, CSST, IVAC, Direction de l'établissement scolaire). Le partenaire devra alors remplir la feuille de réparation du PMATCom.

Programme ministériel des aides techniques à la communication (PMATCOM)

Pour les usagers non admissibles au PATCom ou pour les professionnels du réseau de la santé dont l'utilisateur ne nécessite pas un suivi complet de l'équipe du PATCom, il existe une autre possibilité soit le [programme ministériel des aides techniques à la communication \(PMATCOM\)](#) qui prête des aides techniques à long terme pour améliorer l'autonomie, faciliter l'intégration ou le maintien dans la communauté des personnes ayant une déficience permanente, qu'elle soit motrice, langagière, intellectuelle ou un TSA, entraînant des incapacités significatives et persistantes à la communication.

Pour en savoir davantage sur ce programme, notamment les critères d'admissibilité et les modalités d'attribution des aides, nous vous invitons à cliquer sur le lien suivant [MSSS : Programme ministériel sur les aides techniques à la communication](#).

AOUT 2024

Si vous avez des doutes quant à votre situation ou à celle de votre enfant, parlez-en à votre médecin qui pourra vous référer au bon service. Vous pouvez en tout temps contacter le 811 afin de parler à l'un des intervenants sociaux.

ⁱ Cet aide-mémoire sert de guide pour aider le référent à faire une demande de service et ne remplace d'aucune façon le jugement clinique des professionnels du guichet d'accès.